

LISTE DE VÉRIFICATION – CERTIFICAT D'IMPLANTATION

1. IDENTIFICATION ET CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

- LIMITES ET DIMENSIONS : PRÉCISER LES LIMITES, LES DIMENSIONS EXACTES ET LA SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN.
- NUMÉROS DE LOTS : INDIQUER LES NUMÉROS DE LOTS CADASTRÉS.
- RUES ADJACENTES : NOMMER LES RUES BORDANT LA PROPRIÉTÉ.
- REPÉRAGE : LOCALISER CLAIREMENT LES PIQUETS DE REPÉRAGE SUR LE PLAN.

2. CONFORMITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE

- SERVITUDES : IDENTIFIER TOUTES LES SERVITUDES EXISTANTES OU PRÉVUES (EX: UTILITÉ PUBLIQUE, DROIT DE PASSAGE, HYDRO-QUÉBEC).
- COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL (COS) : CALCULER ET INDIQUER LE TAUX D'IMPLANTATION APPLICABLE.
- ZONES À RISQUE :
 - MOUVEMENTS DE TERRAIN
 - INONDATIONS
 - PROTECTION ENVIRONNEMENTALE
- MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES : DÉLIMITER LA LIGNE NATURELLE DES HAUTES EAUX ET LA RIVE POUR TOUT MILIEU HUMIDE, LAC OU COURS D'EAU.

3. BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- CONSTRUCTIONS : LOCALISER ET DIMENSIONNER TOUTES LES CONSTRUCTIONS, EXISTANTES OU PROJETÉES (BÂTIMENT PRINCIPAL, REMISES, GARAGES, ETC.).
- DISTANCES : INDIQUER LES DISTANCES ENTRE LES BÂTIMENTS ET LES LIMITES DE PROPRIÉTÉ.
- ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES : LOCALISER LES INSTALLATIONS AU SOL (THERMOPOMPES, GÉNÉRATRICES).
- AIRES DE SERVICE EXTÉRIEURES :
 - ESPACES DE LIVRAISON ET QUAIS DE MANUTENTION
 - AIRES D'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS
- INSTALLATIONS SANITAIRES : LOCALISER LES FOSSES SEPTIQUES, CHAMPS D'ÉPURATION ET POSTES DE TRAITEMENT INDIVIDUELS (SI APPLICABLES).
- PUIITS : POSITIONNER TOUS LES PUIITS (EAU POTABLE OU AUTRES USAGES).

4. STATIONNEMENT ET CIRCULATION

- STATIONNEMENT : LOCALISER ET DIMENSIONNER TOUTES LES CASES DE STATIONNEMENT, INCLUANT CELLES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.
- ACCÈS ET MANŒUVRE : INDIQUER ET DIMENSIONNER LES ALLÉES D'ACCÈS, ENTRÉES CHARRETIÈRES ET AIRES DE MANŒUVRE POUR VÉHICULES LOURDS.
- CIRCULATION PIÉTONNE : LOCALISER LES TROTTOIRS ET PASSAGES PIÉTONS.

5. ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- AIRES D'AGRÈMENT : IDENTIFIER LES TERRASSES ET ESPACES DE REPOS.
- VÉGÉTATION : LOCALISER LES ESPACES GAZONNÉS, ARBRES, ARBUSTES ET HAIES.
- ARBRES ET BOISÉS : IDENTIFIER LES ARBRES MATURES ISOLÉS ET LES BOISÉS EXISTANTS.
- ESPACE NATUREL : CALCULER LE POURCENTAGE TOTAL D'ESPACE NATUREL (INCLUANT BOISÉS ET ZONES NON AMÉNAGÉES) PAR RAPPORT À LA SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN.
- ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR : PRÉCISER LA LOCALISATION, LES DIMENSIONS ET LES CLÔTURES (TYPE, HAUTEUR) DES ESPACES D'ENTREPOSAGE OU D'ÉTALAGE EXTÉRIEURS.

6. NIVEAUX ET TOPOGRAPHIE

- NIVEAUX CLÉS : INDIQUER LE NIVEAU FINI DU SOL, LE SOMMET DES FONDATIONS ET LE NIVEAU DE LA VOIE PUBLIQUE FACE AU TERRAIN.
- PENTES : LOCALISER LES PENTES SUPÉRIEURES À 15 % ET CELLES SUPÉRIEURES À 25 %.